

# AMÉNAGER SA COMMUNE RURALE

Nos campagnes font aujourd'hui face à de profondes mutations. Comment répondre à ces nouvelles attentes dans un contexte mouvant ? A travers 4 modules d'un après-midi, cette formation vise à donner aux élus ruraux des clés pour aménager leur commune, de la planification à l'opérationnel.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Discerner les enjeux spécifiques de l'aménagement en milieu rural
- Expliciter les outils d'aménagement à disposition des collectivités
- Comprendre le rôle des logiques économiques en aménagement
- Expliciter les principes d'aménagement pour encadrer les nouvelles constructions

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Pouvoir déterminer quelles sont ses marges de manœuvre pour développer sa commune
- Avoir une meilleure appréhension sur la manière dont on peut encadrer l'urbanisation de sa commune

## PUBLICS

- Élus
- Secrétaires de mairie

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## DATES ET DURÉE

**4 x 0,5 jours - 16 heures**

11 février 2021 (module 1)

15 avril 2021 (module 2)

10 juin 2021 (module 3)

14 octobre 2021 (module 4)

**Disponible à la demande**

## LIEU

Evreux - Hôtel du Département

## TARIF

Un module : 300 € nets/  
stagiaire

Tout le cycle : 980 € nets/  
stagiaire

## NOMBRE DE STAGIAIRES

10 mini > 25 maxi

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 janvier 2021 (module 1)

19 mars 2021 (module 2)

12 mai 2021 (module 3)

17 septembre 2021 (module 4)

## PROGRAMME

### Module 1 : Identité rurale et stratégie de développement

Comment respecter l'identité rurale de sa commune dans la construction de sa stratégie de développement ?

### Module 2 : Les outils d'aménagement pour un projet de territoire

Comment utiliser les outils d'aménagement à sa disposition pour mettre en œuvre son projet de territoire ?

### Module 3 : L'économie de l'aménagement

Quels sont les acteurs impliqués dans une opération d'aménagement ? Quels sont leurs rôles et spécificités ?

### Module 4 : Les formes d'urbanisation en milieu rural

Quels principes d'aménagement appliquer pour l'urbanisation d'un nouveau secteur dans sa commune ?

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est déclinée en 4 modules, chacun dédié à l'explication d'une thématique spécifique de l'aménagement. Chaque module commence par la présentation des notions importantes à connaître, éclairée de cas concrets tirés des expériences des intervenants et mis en débat avec les stagiaires. La deuxième moitié du module consiste en une mise en pratique sous forme d'atelier en groupes. Les stagiaires y sont invités à utiliser les notions abordées précédemment pour voir comment les appliquer et mieux se les approprier.

### INTERVENANTES CAUE

**Christine BOISSEAU**

Urbaniste OPQU

**Sandra HUPPE**

Urbaniste OPQU

et paysagiste

## VOTRE CENTRE DE FORMATION

### CAUE27

51, rue Joséphine - 27 000 EVREUX  
[www.caue27.fr](http://www.caue27.fr)

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28 27 01955 auprès du préfet de Région de Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- Référencement DATADOCK depuis le 6 novembre 2017.
- Le CAUE27 dispose de droit de l'agrément du Conseil National de la Formation des Elus Locaux (CNFEL).
- SIRET : 317 220 085 00045

### POUR VOUS INSCRIRE À LA FORMATION

**Géraldine DECTOT**

Responsable administrative

Mail : [formation@caue27.fr](mailto:formation@caue27.fr)

Tél : 02 32 33 15 78

### POUR VOUS RENSEIGNER SUR LE CONTENU

**Christine BOISSEAU**

Responsable pédagogique

Mail : [formation@caue27.fr](mailto:formation@caue27.fr)

Tél : 02 32 33 42 43

[www.caue-formation.fr](http://www.caue-formation.fr)